

A l'Œuvre

L'Alliance Nationale commence un concours dont elle attend des résultats qui dépasseront tous ceux qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour. Si l'on songe aux grandes et étonnantes victoires qu'elle a remportées dans le passé, on est forcé d'avouer qu'elle devient ambitieuse avec l'âge ; mais doit-on l'en blâmer ? L'ambition n'est pas toujours détestable, elle est parfois raisonnable et légitime, surtout lorsqu'elle prend sa source, comme c'est bien le cas ici, dans le noble désir de combattre les infortunes. Mais il y a d'autres raisons de croire à un recrutement sans égal ; ces raisons sont de trois classes, et les voici : primo, les concours qui précèdent immédiatement les conventions du Conseil Général ont été les plus fructueux, d'année en année, parce que tous les sociétaires comprennent qu'il faut donner, à la réunion des délégués, des preuves tangibles des progrès constants de notre association ; secundo, l'Alliance Nationale étant plus prospère et son effectif plus nombreux que jamais, il s'en suit qu'elle se trouve dans les conditions les plus favorables pour faire un appel à nos compatriotes ; tertio, et par-dessus tout, pour la première fois, les dames sont invitées à travailler en faveur de la mutualité canadienne-française, et si elles sont bien convaincues que la mutualité accomplit une mission bienfaisante, il n'y a aucun doute qu'elles se feront un devoir de propager une œuvre dont le but principal est de protéger les femmes et les enfants contre la misère et le besoin.

Ainsi que nous venons de l'établir, les éléments de succès sont de premier ordre dans le concours actuel, et tous ceux qui veulent se donner un peu de peines sont sûrs de réussir. Et pourquoi ne ferait-on pas un effort ?

Non seulement les récompenses promises par le Bureau Exécutif sont belles et généreuses, non seulement la mutualité vaut bien qu'on la répande, mais la société qui réclame votre zèle, mérite à plus d'un titre l'encouragement des Canadiens français.

Essentiellement catholique et canadienne-française, administrant ses fonds avec prudence, dans la province de Québec, ce bureau de notre race, tenant ses membres au courant de ses opérations tous les mois, l'Alliance Nationale a l'honneur de détenir le record de la situation financière en Amérique. En effet, sa réserve par \$1,000 DÉPASSE D'UN TIERS, généralement, celle des

plus florissantes sociétés du genre dans le Nouveau Monde, qu'elles soient canadiennes, anglaises ou américaines.

Voilà, en quelques mots, ce que nous tenions à vous signaler principalement ; les circulaires de la société, que vous devrez étudier en entier, vous renseigneront amplement sur ses autres mérites et avantages. Et si vous faites cette étude avec soin, vous serez vite convaincus que tout Canadien-français *assurable* ne saurait choisir aucune société meilleure que l'Alliance Nationale, à cause de l'excellence de son but, de l'excellence de ses combinaisons et de l'excellence de sa situation financière.

Il ne vous restera plus, alors, qu'à trouver des personnes qui ont besoin d'assurance. Quelles sont-elles ? Voici un petit tableau qui vous guidera sûrement dans votre choix.

Ont besoin de sociétés de secours mutuel :

Tout homme qui a des frères et sœurs qui dépendent de lui ;

Tout homme qui a un père et une mère dont il est le soutien ;

Tout homme qui a une famille ;

Tout homme qui peut être malade ;

Tout homme qui doit vieillir ;

Tout homme qui doit mourir.

Après cela, si vous prétendez encore que vous ne connaissez personne qui puisse faire partie de notre société, ne bougez pas, ce serait inutile, vous n'êtes pas *né pour la chance !*

Concours

ERRATA

Quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans l'arrêté du B. E. relatif au concours actuel, qui a paru dans le dernier numéro, nous prions nos lecteurs de prendre note des corrections suivantes : page 19, cinquième ligne, en tête, lire 30 juin au lieu de 30 juillet ; page 21, après le mot *concours*, quatrième ligne, 1ère colonne, ajoutez ces mots : Toutefois, la réception de l'un des prix mentionnés aux articles 3, 4, 5, 6 du présent arrêté, ne privera pas du droit de recevoir l'un des prix spécifiés dans l'article 7.

L'Amitié est l'union de deux âmes pour le bien. — OZANAM.

Le bonheur est un composé de tant de pièces, qu'il y en a toujours quelqu'une qui manque. — BOSSUET.